

## **Groupe Imaginons Obernai**

### **Conseil municipal du 19 mai 2025**

#### **Intervention de Jean-Louis REIBEL**

##### **Point n°5 : approbation du projet de renouvellement de l'éclairage de l'église Saints Pierre et Paul**

Monsieur le maire,

Notre groupe est bien entendu favorable à la réfection de l'éclairage intérieur de l'église Saints-Pierre-et-Paul.

Vous avez évoqué les récents travaux de restauration extérieure ainsi que la mise en lumière de la façade principale avec ses deux tours.

Je sais l'occasion pour vous signaler qu'à l'opposé de la façade sud, l'espace qui se trouve entre le monument et les contreforts du cimetière est envahi par la végétation. Cet endroit mériterait d'être davantage mis en valeur et pourrait même être utilisé pour y installer des panneaux d'expositions temporaires en rapport avec l'histoire et le patrimoine de l'église. A noter que s'y trouvent également deux monuments funéraires inventoriés par les monuments historiques.

##### **Points 14 et 15 : convention de dépôt de deux volets d'un retable et d'une paire de vitraux auprès de la Bibliothèque humaniste de Sélestat**

Monsieur le maire,

Chers collègues,

Le dépôt de ce mobilier à la Bibliothèque humaniste de Sélestat me donne l'occasion d'évoquer la situation plus générale des collections de l'ancien Musée historique d'Obernai qui a « provisoirement » fermé ses portes en 1956, il y a donc près de 70 ans...

Les municipalités successives n'ont pas accordé leur priorité à la réouverture d'un espace muséal à l'exception de celle conduite par M. Hubert ECK en 1977/1983 et qui prévoyait l'installation d'un musée dans le bâtiment municipal appelé communément « Maison natale de Sainte Odile ».

Ce projet qui était déjà bien avancé a été stoppé après les élections municipales de 1983 et après d'importants travaux, le bâtiment a finalement permis d'installer en 2001, l'École de musique et de danse, un des derniers projets culturels initiés par le Dr Hugues HARTHLEYB.

Les choix s'étant portés sur d'autres projets, la question du devenir des collections de l'ancien musée historique reste entière.

Depuis la fermeture du musée, il faut relever diverses initiatives qui demeurent des « pis-aller », mais c'est toujours mieux que rien, à savoir :

- **Le réemploi de mobilier et de tableaux pour garnir les locaux de l'Hôtel de ville** avec l'avantage qu'ils sont visibles du public ;
- **Le dépôt dans d'autres musées** : c'est le cas des statues des quatre Saints-Patrons qui se trouvaient dans la salle du rez de chaussée de la mairie et qui sont déposées au musée de la Chartreuse de Molsheim. De même, le retable et les vitraux dont il est question aujourd'hui et qui sont temporairement déposés à la Bibliothèque humaniste de Sélestat.  
Si nous adhérons à cette solution, c'est uniquement pour une question de conservation optimale de ces biens. Mais il est tout de même regrettable que ces trésors de l'art qui sont en rapport avec l'histoire de notre cité ne soient pas visibles à Obernai.
- Enfin, **bon nombre de pièces de collection** dont certaines sont protégées au titre des Monuments Historiques, sont stockées dans des réserves plus ou moins bien aménagées.

Il y a quelques années, une entreprise spécialisée dans le récolelement de pièces de musées avait procédé à un inventaire des objets entassés pêle-mêle dans le sous-sol d'un bâtiment municipal.

Aussi, je vous vous saurai gré de bien vouloir nous communiquer cet inventaire de la collection du mobilier historique de la ville d'Obernai.

Enfin, les musées ont l'obligation légale de procéder au récolelement de leurs collections tous les dix ans : cette opération permet de vérifier la présence et l'état de conservation des collections.

Monsieur le maire, quand bien même le musée d'Obernai est fermé, il serait dans l'intérêt de la ville que ce type d'opération de sauvegarde du patrimoine soit programmé avec la même périodicité que celle prévue pour les musées en activité.